

Climb Up Investissements
Société par actions simplifiée au capital de 318.550 euros
Siège social : 148, avenue Jean Jaurès – 69007 Lyon

533 518 239 R.C.S. Lyon

(la « **Société** »)

EXTRAIT

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE EN DATE DU 19 MARS 2025**

« [...]

PREMIÈRE RÉOLUTION

Prise d'acte de la démission de Monsieur Jean-Louis Decosse de ses fonctions de directeur général

L'Assemblée, connaissance prise du rapport du Président et des termes de la lettre de démission de Monsieur Jean-Louis Decosse de ses fonctions de directeur général en date de ce jour,

prend acte de la démission de Monsieur Jean-Louis Decosse de ses fonctions de directeur général de la Société, avec effet immédiat à compter de la date des présentes,

[...]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés présents et représentés.

DEUXIÈME RÉOLUTION

Prise d'acte de la démission de Monsieur Fabrice Ponsin de ses fonctions de directeur général

L'Assemblée, connaissance prise du rapport du Président et des termes de la lettre de démission de Monsieur Fabrice Ponsin de ses fonctions de directeur général en date de ce jour,

prend acte de la démission de Monsieur Fabrice Ponsin de ses fonctions de directeur général de la Société, avec effet immédiat à compter de la date des présentes,

[...]

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés présents et représentés.

TROISIÈME RÉOLUTION

Nomination de Monsieur François Charpy en qualité de directeur général

L'Assemblée, connaissance prise du rapport du Président et en conséquence de l'adoption des précédentes résolutions,

décide de nommer en qualité nouveau directeur général de la Société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

- **Monsieur François Charpy**, né le 7 septembre 1966 à Paris (75), de nationalité française, demeurant 44, rue blanche, 75009 Paris.

La rémunération de Monsieur François Charpy sera fixée ultérieurement. Il est précisé que Monsieur François Charpy a droit sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais professionnels raisonnables exposés dans l'exercice de son mandat.

Monsieur François Charpy déclare accepter le mandat de directeur général et déclare n'être atteint d'aucune incompatibilité et satisfaire à toutes les conditions requises par les textes en vigueur et les statuts de la Société qu'il a préalablement consultés pour l'exercice de ce mandat.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés présents et représentés.

QUATRIÈME RÉSOLUTION

Pouvoir pour formalités

L'Assemblée,

donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des Associés présents et représentés.

[...] ».

Le présent procès-verbal a été signé à titre d'écrit sous forme électronique au sens de l'article 1366 du Code civil et signés par voie électronique au moyen d'un procédé fiable d'identification mis en œuvre par DocuSign®, garantissant le lien de chaque signature avec le présent procès-verbal conformément aux dispositions de l'article 1367 du Code civil.

Extrait certifié conforme

DocuSigned by:
François Petit
EDB61763903B4FB...

François PETIT
Président